

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF)

Objet : Acquisition de climatiseurs, de matériel et équipements au profit de l'ANDF répartie en deux (02) lots

Référence SIGMAP : F_DAF_116497

Avis n° : 288 / 2026/MEF/ANDF/DNCMP/PRMP/SMP/SP-PRMP du 02/06/2026

Identification de la procédure : Appel d'offres ouvert National

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics, troisième version, de l'**Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF)** publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 06 Février 2026.

2. L'Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, exercice 2026, des fonds du Budget Autonome, afin de financer son fonctionnement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition de climatiseurs, de matériel et équipements au profit de l'ANDF répartie en deux (02) lots.

3. L'Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des climatiseurs, de matériel et équipements au profit de l'ANDF répartie en deux (02) lots détaillés ci-après :

- **LOT 1** : Acquisition de climatiseurs au profit de l'ANDF ;
- **LOT 2** : Acquisition de matériel et équipements au profit de l'ANDF ;

Un candidat peut soumissionner pour les deux (02) lots et en être attributaire, s'il dispose des capacités techniques et financières requises.

Aucune variante ne sera prise en compte.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le

présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ; Email : ntraore@finances.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la PRMP de l'ANDF, Bureau en cabine vitré sis au 4^{ième} étage de l'Immeuble AISSI en face de l'Eglise Catholique Ste Rita les jours ouvrables de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes heure locale (GMT + 1).

6. Le délai de livraison pour chaque lot est de deux (02) mois.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

➤ **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise ou groupement d'entreprise exerçant dans la commercialisation de mobilier et matériel de logement et de bureau pour le lot 1 et des matériels de bureau ou équipements de bureau par lot 2, justifiés par le registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;
- Avoir exécuté au cours des trois (03) dernières années (2025, 2024 et 2023) et de l'année en cours ,au moins deux (02) marchés par lot de livraison de climatiseurs pour le lot 1 et des matériels de bureau ou équipements de bureau pour le lot 2 , justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples),signés par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentants ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé. Chaque marché similaire doit avoir une valeur au moins égale à :

➤ **LOT 1** : Quarante un millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille cinq cent neuf (41 995 509) francs CFA Hors Taxe ;

➤ **LOT 2** : Huit millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-dix-sept (8 474 577) francs CFA Hors Taxe ;

➤ **Capacité financière :**



6

Handwritten initials or signature in blue ink.

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025), un chiffre d'affaires moyen annuel au moins égal à :
- ✓ **Lot N°1** : cent quatre millions neuf cent quatre-vingt-huit mille sept cent soixante-onze (104 988 771) francs CFA ;
- ✓ **Lot N° 2** : vingt un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante un (21 186 441) francs CFA justifié par des états financiers fournis dans la forme prescrite par l'annexe A-3-2 pièce 1 ;

NB : Pour être attributaire de plusieurs lots, le chiffre d'affaires moyen annuel réalisé doit être au moins égale à la somme des chiffres d'affaires moyens annuels des lots pour lesquels, le candidat est pressenti attributaire.

-Avoir accès à des financements tels que les avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de :

- ✓ **Lot N°1** : quatre-vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt-onze mille dix-sept (83 991 017) francs CFA ;
- ✓ **Lot N° 2** : seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (16 949 153) francs CFA justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant son correspondant au Bénin.

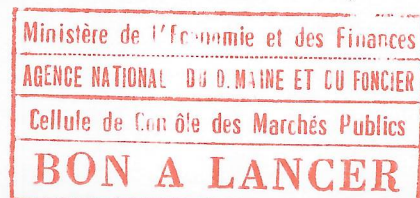
b) Pour les entreprises naissantes :

➤ **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise ou groupement d'entreprise exerçant dans la commercialisation de mobilier et matériel de logement et de bureau pour le lot 1 et des matériels de bureau ou équipements de bureau par lot 2, justifiés par le registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;
- Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence fourniront un personnel d'encadrement dont les qualifications et expériences sont conformes à celles exigées au point 5 de la Sous-Section C. Critères d'évaluation et de qualification.

➤ **Capacité financière :**

- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers des années d'exercice pour les entreprises qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence conformément au point 1 de l'annexe A-3-2 ;



7

✓
w

- Produire par lot, une attestation d'assurance des risques professionnels valable sur une période de six (06) mois au moins indiquant l'objet du lot et de montant égal à :
- ✓ **Lot N° 1** : quatre-vingt-douze millions trois cent quatre-vingt-dix mille cent dix-neuf (92 390 119) francs CFA ;
- ✓ **Lot N° 2** : dix-huit millions six cent quarante-quatre mille soixante-huit (18 644 068) francs CFA valable sur une période de six (06) mois au moins ;
- Avoir accès à des financements tels que les avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, distinctement à hauteur de :
- ✓ **Lot N° 1** : quatre-vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt-onze mille dix-sept (83 991 017) francs CFA ;
- ✓ **Lot N° 2** : seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (16 949 153) francs CFA justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant son correspondant au Bénin.

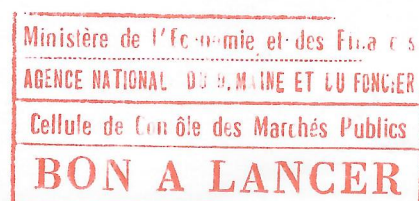
Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 04 / 06 / 2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse ci-après : Secrétariat de la PRMP de l'ANDF, Bureau en cabine vitré sis au 4^{ème} étage de l'Immeuble AISSI en face de l'Eglise Catholique Ste Rita, e-mail : ntraore@finances.bj, les jours ouvrables de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes heure locale (GMT + 1). Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une

¹ Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj



8

(01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : salle de réunion au troisième étage(R+3) de l'Immeuble abritant la Direction Générale de l'ANDF au plus tard le 26 / 06 / 2026 à dix (10) heures, heure locale (GMT + 1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : salle de réunion au troisième étage(R+3) de l'Immeuble abritant la Direction Générale de l'ANDF au plus tard le 26 / 06 / 2026 à dix (10) heures trente (30) minutes, heure locale (GMT + 1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- LOT 1** : huit cent trente-neuf mille neuf cent dix (839 910) francs CFA ;
- LOT 2** : cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze (169 492) francs CFA .

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

La Personne responsable des

marchés publics, pi

Cotonou le 02 / 06 / 2026



[Signature]
Nanaïssa B. TRAORE

9

as ✓